

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2019-052

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 14 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf le quatorze du mois de mai à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Le Chillou, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

18 présents + 5 pouvoirs (23 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Frédérique DAMBRINE, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Bousais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

5 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean Pierre CESBRON a donné pouvoir à Claude SERVANT
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Jean-Pierre CESBRON, Mathias DIXNEUF, Philippe MORIN, Céline PIGNON, Lucette ROCHER, Eric VILAIN, Jean Michel PROUST

Jacky JOZEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mardi 07 mai

MAISON DE SANTE

Approbation du plan de financement

- ✓ Vu la délibération n° D2019-003 du conseil communautaire en date du 9 janvier 2019 décidant l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à l'équipe dont le mandataire est Magalie Bodin, architecte DPLG,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- D'adopter le montant et les modalités de financement décrites dans le tableau ci-dessous, sous réserve d'obtention des financements prévus.
- De solliciter les subventions suivantes :

DETR : 481 383 €

Contrat Régional : 200 000 €

CDAT : 32 457 €

Energie en Deux-Sèvres : 20 000 €

- D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents liés à la présente délibération.

Plan de financement prévisionnel construction d'une maison de santé à Airvault (APS-mai19)			
Dépenses		Recettes	
Etudes	81 985,00 €	Subventions	733 840,00 €
Maitrise d'œuvre	81 985,00 €	DETR	481 383,00 €
Travaux	1 227 900,00 €	Contrat Régional	200 000,00 €
Terrassement - Gros œuvre	330 400,00 €	CDAT	32 457,00 €
Charpente / Ossature / Bardage bois	181 500,00 €	Energie en Deux-Sèvres	20 000,00 €
Couverture zinc / Evacuation	50 200,00 €		
Etanchéité - Evacuation	54 200,00 €		
Menuiseries extérieures	70 900,00 €		
Menuiseries intérieures	49 900,00 €		
Plafonds - Cloisons sèches - Isolation	126 400,00 €		
Carrelage - Faïence	45 000,00 €		
Peinture - Revêtements de sols	54 400,00 €		
Plomberie - Sanitaire	24 900,00 €		
Chauffage - Ventilation	155 500,00 €		
Electricité	84 600,00 €		
Frais divers	65 494,25 €		
Bureau de contrôle	5 660,00 €	Auto Financement	641 539,25 €
Coordonnateur SPS	2 587,50 €		
Publication marchés	1 000,00 €		
Publication BOAMP	2 000,00 €		
Géomètre	1 250,00 €		
_ Relevé topo	1 000,00 €		
_ Bornage division	1 000,00 €		
Etude géotechnique	2 000,00 €		
Concessionnaires (élec, eau, etc.)	3 000,00 €		
Frais de dossiers (DOE, PC, etc.)	46 996,75 €		
TOTAL DEPENSES HT	1 375 379,25 €	TOTAL RECETTES HT	1 375 379,25 €
		FC TVA	270 740,65 €
		Reste à charge CCAVT du	
TVA (20%)	275 075,85 €	FCTVA	4 335,20 €
TOTAL DEPENSES TTC	1 650 455,10 €	TOTAL RECETTES TTC	1 650 455,10 €

A Airvault, le 14 mai 2019
Le Président,
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20190514-D2019_052b-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-05-2019

Publication le : 28-05-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48